

# CPR Invest - Hydrogen

## H2, l'élément clé d'un futur décarboné

Un fonds actions internationales dont l'univers d'investissement englobe l'ensemble de la chaîne de valeur de l'hydrogène et qui intègre un cadre d'investissement durable dans sa sélection de sociétés.

### Pourquoi investir ?

#### 1 Vers une économie décarbonée

L'urgence climatique s'accompagne d'engagements forts à l'échelle mondiale visant à décarboner nos économies d'ici à 2050. Or, les énergies renouvelables seules ne suffiront pas pour atteindre les objectifs des Etats et sociétés.

L'hydrogène, qui peut être un vecteur d'énergie tout comme un moyen de stockage de l'énergie, est l'une des clés pour se rapprocher d'une économie zéro émission nette<sup>1</sup>.

L'hydrogène vert<sup>2</sup> et ses dérivés permettent par exemple de décarboner les secteurs polluants difficiles voire impossibles à électrifier. Il contribue aussi à augmenter la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique.

#### 2 Le potentiel de l'hydrogène à ses prémices

L'accélération de la production de l'hydrogène et son déploiement à grande échelle sont aujourd'hui favorisés par :

- Une prise de conscience généralisée sur le défi climatique ;
- D'importants avancements et innovations dans les technologies et composants de l'hydrogène ;
- La baisse continue de son coût de production ;
- Un solide appui financier de la part des acteurs publics et privés.

La transition vers l'hydrogène vert<sup>2</sup> devrait générer 11 000 milliards de dollars en investissements en infrastructures et 30 millions d'emplois d'ici à 2050<sup>3</sup>.

#### 3 Une stratégie innovante pour participer à la transition énergétique

Notre solution couvre toute la chaîne de valeur de l'hydrogène, de l'amont vers l'aval, afin de bénéficier de l'ensemble de la thématique.

A ce titre, il a été structuré autour de quatre grandes dimensions :

- La production d'énergies vertes ;
- Les technologies et composants ;
- La production, le stockage et la distribution ;
- Les utilisateurs.

En complément, pour obtenir un univers d'investissement durable<sup>4</sup>, nous appliquons plusieurs filtres d'exclusions cumulatifs de notation et controverses ESG<sup>5</sup>.

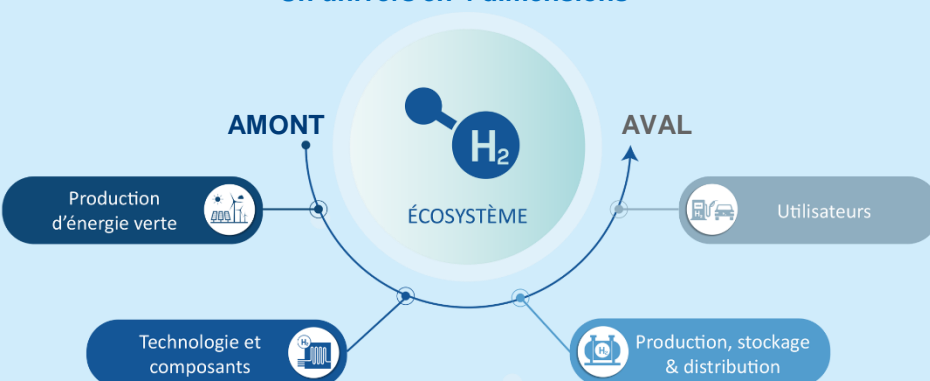


**Risques potentiels** : les investisseurs doivent être conscients que tout investissement comporte des risques. Les principaux risques associés à ce fonds sont les suivants : perte en capital, marché actions (dont petites capitalisations et marchés émergents), change (dont pays émergents), contrepartie et liquidité. Ces risques, ainsi que d'autres, peuvent entraîner une perte d'argent, des performances inférieures à celles d'investissements similaires, des fluctuations de la valeur liquidative ou le fait de ne pas atteindre son objectif sur une période de temps donnée.

**Veillez consulter le prospectus du fonds et son Document d'Informations Clés (DIC) avant toute décision finale d'investissement.**

### Notre approche<sup>4</sup> pour capter le potentiel de l'hydrogène

Un univers en 4 dimensions<sup>4</sup>



1. « Zéro émission nette » signifie que les émissions de gaz à effet de serre sont réduites à un niveau aussi proche que possible de zéro, les émissions restantes présentes dans l'atmosphère étant réabsorbées, par les océans et les forêts par exemple. - 2. L'hydrogène vert est un hydrogène produit à partir d'énergies renouvelables. Au regard du caractère émergent de l'économie de l'hydrogène, le fonds ne peut pas s'engager à cibler uniquement les activités liées à l'hydrogène vert. - 3. Source : Bank of America (BoFA) Global Research, 2020. - 4. Approche mis en place par la gestion et donnée à titre indicatif à la date donnée en fin document, susceptible de changer sans préavis. - 5. La stratégie d'investissement durable est plus largement détaillée dans le code de transparence disponible ici : <https://www.cpram.fr/particuliers/dl/doc/transparency-code/LU2389405080/FRA/FRA> - 6. Les critères Environnement, Social et Gouvernance (ESG) permettent d'évaluer la responsabilité des sociétés vis-à-vis de l'environnement (E), de leurs employés (S) et au travers de la structure de la Direction (G) ; ces notations sont internes. Dans ce cadre, les controverses sont des rumeurs ou scandales qui affectent négativement la réputation des sociétés qui y sont associées ; ces données sont fournies par des prestataires externes.

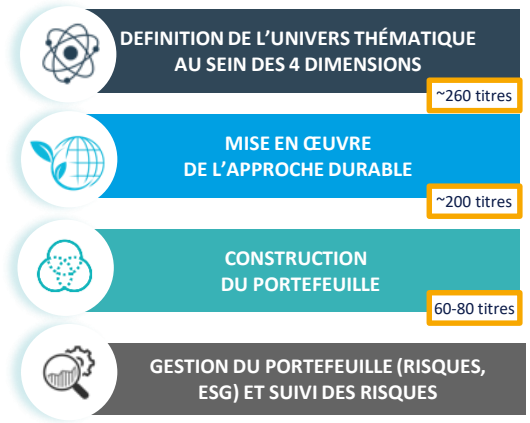
# Processus d'investissement

L'objectif du fonds consiste à surperformer les marchés d'actions mondiaux sur le long terme (au minimum cinq ans) en investissant dans des actions internationales de sociétés actives dans toute partie de l'économie de l'hydrogène. Ces sociétés peuvent être de tout secteur, pays ou capitalisation.

Le processus d'investissement intègre une approche durable<sup>3</sup> à travers des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) afin d'exclure les entreprises affichant les plus mauvais comportements. Le fonds cherche également à obtenir une meilleure note ESG que celle de son indice.

L'approche définie par la gestion consiste en une construction robuste du portefeuille, sur la base de leurs analyses et convictions, ajustée par les risques.

Le fonds cherche également à obtenir une meilleure note ESG et une meilleure intensité carbone par rapport à celle de l'univers d'investissement. En accompagnant les entreprises des secteurs les plus polluants dans leur transition écologique via l'hydrogène, le fonds peut présenter une intensité carbone élevée.



Processus d'investissement mis en place par l'équipe de gestion et donné à titre indicatif à la date donnée en fin document, susceptible de changer sans préavis. Pour plus de détails concernant la politique d'investissement, veuillez vous référer au DIC du fonds et à son prospectus.

## Équipe de gestion



**Alexander Cornu**

Gérant Actions Thématiques



**Gaël Des Prez De La Morlais**

Gérant Actions Thématiques

## Principales caractéristiques

ACTION I EUR - Acc - investisseurs institutionnels	
Forme légale	Compartiment de SICAV de droit luxembourgeois
Gestionnaire	CPR Asset Management
Dépositaire	CACEIS BANK LUXEMBOURG
Durée de placement min. recommandée	5 ans
Indice de référence (1)	Aucun (fonds non benchmarké)
Type de gestion	L'OPC est géré activement
Classification SFDR	Article 8
Politique d'investissement durable	Viser une meilleure note ESG et une meilleure intensité carbone que celle de son univers d'investissement
Code ISIN de la part	LU2389406054
Date de lancement de la part	30/11/2021
Devise de la part	EUR
Investissement initial / ultérieur minimum	100 000 € / 1 fraction de part/action
Fréquence de valorisation	Quotidienne
Heure limite de réception des ordres	14:00

1. Fonds non benchmarké. L'indice MSCI All Country World Index (DNR) est utilisé a posteriori à titre de comparaison et pour calculer la commission de surperformance

## Quels sont les frais ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Il est recommandé de se référer au DIC ou au prospectus de l'OPC pour une meilleure compréhension de l'ensemble des frais appliqués et des risques encourus par l'OPC.

## Quels sont les scénarios de performance ?

Pour plus d'informations sur les différents scénarios de performance du compartiment dans les scénarios défavorable, modéré et favorable sur les 5 dernières années, veuillez vous référer au DIC. Pour plus d'informations, veuillez consulter le site Internet [cpram.com](http://cpram.com).

## Quels sont les risques et le potentiel de retour à l'investisseur ?

### Indicateur de risque



### Risques principaux :

- Perte de capital
- Actions (y compris petites capitalisations et marchés émergents)
- change (y compris pays émergents)
- contrepartie
- performance par rapport à un indice boursier

L'indicateur de risque suppose que vous conservez le produit sur une période : 5 ans

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée. Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de l'OPC.

# Informations importantes

Ce document est fourni aux clients professionnels, y compris les intermédiaires financiers, et n'est pas destiné et ne doit pas être fourni au public. Il s'agit d'une communication promotionnelle. Veuillez-vous référer au prospectus et au Document d'Information Clés (DIC) avant de prendre toute décision finale d'investissement.

Tout investisseur doit, dans l'Union Européenne, être un investisseur « Professionnel » au sens de la directive 2004/39 / CE du 21 Avril 2004 relative aux marchés d'instruments financiers (« MIF ») ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la loi fédérale du 23 Juin 2006 (LPCC) sur les placements collectif de capitaux, l'ordonnance du 22 Novembre 2006 (CISO) et la circulaire FINMA 2013 sur la distribution de placements collectifs de capitaux. En aucun cas, ce document ne peut être distribué dans l'Union Européenne à des investisseurs non "professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne sont pas conformes à la définition d'«investisseurs qualifiés» au sens de la loi et de la réglementation applicable.

Ce document contient des informations sur (et/ou) :

- Les compartiments de la Sicav de droit luxembourgeois CPR INVEST (le « Fonds »), un organisme de placement collectif en valeurs mobilières constitué en vertu de la partie I de la loi luxembourgeoise du 17 Décembre 2010, organisé comme une société d'investissement à capital variable (SICAV), agréé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) et enregistré auprès du Registre des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-189.795. La SICAV a son siège social au 5, Allée Scheffer, L- 2520 Luxembourg. CPR INVEST est gérée par CPR Asset Management.
- Un / des organisme(s) de placement collectif français (fonds commun de placement ou société d'investissement à capital variable), relevant de la Directive OPCVM IV, (UCITS IV), agréé(s) par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) et géré(s) par CPR Asset Management. Les organismes de placement collectif mentionnés dans ce document sont collectivement dénommés le « Fonds ».

Les informations contenues dans le présent document sont réputées exactes à la date mentionnée dans le texte du document. Les données, opinions et estimations peuvent être modifiées sans préavis.

Ce document est fourni à titre d'information uniquement, ne constitue pas une recommandation, une analyse financière ou un conseil, et ne constitue pas une sollicitation, une invitation ou une offre d'achat ou de vente des fonds ou des services décrits ici dans toute juridiction où une telle offre, sollicitation ou invitation serait illégale.

Ce document n'a pas été soumis à l'approbation d'un organisme de réglementation et est uniquement destiné à être diffusé dans les juridictions autorisées et aux personnes qui peuvent le recevoir sans enfreindre les exigences légales ou réglementaires applicables. Les informations contenues dans ce document sont confidentielles et ne doivent pas, sans l'autorisation écrite préalable de CPRAM, être copiées, reproduites, modifiées ou distribuées à une tierce personne ou entité dans quelque pays que ce soit.

Les fonds décrits dans ce document peuvent ne pas être disponibles pour tous les investisseurs et peuvent ne pas être enregistrés pour distribution publique auprès des autorités compétentes dans tous les pays. Veuillez noter que la société de gestion peut décider de mettre fin aux dispositions prises pour la commercialisation de ses organismes de placement collectif dans un État membre de l'UE pour lequel elle a effectué une notification.

Un résumé des informations relatives aux droits des investisseurs, à la politique de gestion des réclamations et aux mécanismes de recours collectifs est disponible sur la page réglementaire à l'adresse <https://www.cpram.fr/particuliers/Local-content/Informations-reglementaires/Informations-reglementaires>.

L'investissement comporte des risques. Le rendement de l'investissement et la valeur principale d'un investissement dans un Fonds ou dans un autre produit d'investissement peut varier à la hausse ou à la baisse et peut entraîner la perte du montant initialement investi. La décision d'un investisseur d'investir dans un Fonds doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou objectifs du Fonds. Le Fonds ne dispose d'aucune garantie de performance.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Tous les investisseurs doivent demander l'avis d'un professionnel avant toute décision d'investissement, afin de déterminer les risques associés à l'investissement et son adéquation. Il appartient aux investisseurs de prendre connaissance des documents légaux en vigueur, notamment le prospectus en vigueur de chaque Fonds. Les souscriptions dans les Fonds ne seront acceptées que sur la base de leur dernier prospectus en français et anglais ou dans la langue locale dans les pays d'enregistrement de l'UE, et/ou du Document d'Informations Clés (DIC) disponible en langue locale. Ces documents, ainsi que les derniers rapports annuels et semestriels, peuvent être obtenus gratuitement au siège social de CPRAM (91-93, boulevard Pasteur - CS 61 595 - 75730 Paris Cedex 15 - France) ou sur [www.cpram.com](http://www.cpram.com).

Les informations relatives aux coûts et frais des Fonds peuvent être obtenues dans le DIC.

Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et des frais supportés lors de l'émission et du rachat des parts/actions des fonds.

Des informations sur les aspects liés au développement durable sont disponibles sur le site <https://www.cpram.fr/particuliers/Local-content/Informations-reglementaires/Informations-reglementaires>.

Ces informations ne sont pas destinées à être distribuées et ne constituent pas une offre de vente ou la sollicitation d'une offre d'achat de titres ou de services aux États-Unis ou dans l'un de leurs territoires ou possessions soumis à leur juridiction, à ou pour le bénéfice de toute personne américaine (telle que définie dans le prospectus des fonds). Les fonds n'ont pas été enregistrés aux États-Unis en vertu de l'Investment Company Act de 1940 et les parts/actions des Fonds ne sont pas enregistrées aux États-Unis en vertu du Securities Act de 1933.

Ce document n'est pas destiné aux personnes n'appartenant pas aux catégories dans les juridictions susmentionnées, qui ne peuvent s'y fier. Dans les juridictions autres que celles spécifiées ci-dessus, ce document est destiné à l'usage exclusif des clients professionnels et des intermédiaires auxquels il est adressé. Il ne doit pas être distribué au public ou à d'autres tiers et l'utilisation des informations fournies par quiconque autre que le destinataire n'est pas autorisée.

## Liste des représentants locaux et agents payeurs en fonction du pays de commercialisation concerné :

**Allemagne** Agent d'information (Zahl und Informationsstelle): Caceis Bank SA, Germany Branch, Lilienthalallee 34-36, D-80939 Munich/  
**Autriche** Agent payeur et d'information (Zahl und Informationsstelle): Raiffeisen bank International AG, Am Stadtpark 9, A-1030 Vienna/  
**Belgique** Agent financier: Caceis Belgium SA, B-1000 Bruxelles, Avenue du Port 86 C b320, RPM Bruxelles 0460019728 /  
**Bulgarie** Agent payeur et d'information: Société Générale Expressbank AD, 92 Vladislav Varnenchik Blvd, 9000 Varna/  
**Espagne** Distributeur: Amundi Iberia SGIC S.A. : Paseo de la Castellana,1-28046 Madrid/  
**France** Correspondant centralisateur : Caceis Bank, 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge/  
**Grèce** Agent payeur: Alpha Bank, 11, Sophocleous Street, 105 59 Athens/  
**Hongrie** Distributeur: UniCredit Bank Hungary zrt (license n°I-1523/2003), Szabadsag ter 5-6– Budapest 1054/  
**Irlande** Facilities Agent : Société Générale, Dublin Branch, 3rd Floor, IFSC House, IFSC, Dublin 1/  
**Italie** Agents payeurs: CACEIS Bank Italy, Piazza Cavour 2, 20121 Milan. & SGSS S.p.A Via Benigno Crespi 19A-MAC2– Milan. & BPSS, Piazza Lina Bo Bardi n°3, Milan/  
**Luxembourg** Représentant et agent payeur: Caceis Bank Luxembourg, 5 allée Scheffer L-2520 Luxembourg/  
**Portugal** Agent payeur: Best – Banco Electrónico de Serviço Total, S.A., Pº de la Castellana 1, Madrid 28 046/  
**République Tchèque** Contact bank: Komerční Banka A.S., Praha 1, na Příkopě 33 cp 969, Postal Code 11407/  
**Royaume-Uni** Agent facilitateur: Amundi AM (London branch) 41 Lothbury, London EC2R 7HF/  
**Singapour** Représentant: Amundi Singapore Limited, 168 Robinson Road Capital Tower #24-01 Singapore 068912/  
**Slovaquie** Contact Bank: SKB BANKA D.D. LJUBLJANA, Šancová 1/A, Postal Code 813 33/  
**Slovénie** Représentant et agent payeur : UniCredit Bank Czech Republic and Slovakia, Ajdovščina 4, 1000 Ljubljana/  
**Suède** Agent payeur: MFEX Mutual Funds Exchange AB, Grev Turegatan 19–Box 5378–10249 Stockholm/ – Le représentant local en Suisse est CACEIS (Switzerland) S.A., route de Signy 35, CH-1260 Nyon. Le service de paiement en Suisse est assuré par CACEIS Bank, Paris, succursale de Nyon / Suisse, Route de Signy 35, CH-1260 Nyon. En Suisse, le prospectus, les informations clés pour l'investisseur, les statuts ainsi que les rapports annuels et semestriels peuvent être obtenus sur demande et gratuitement auprès du représentant en Suisse.

Les Fonds ou titres mentionnés dans les présentes ne sont pas parrainés, approuvés ou promus par MSCI, et MSCI n'assume aucune responsabilité à l'égard de ces Fonds ou titres ou de tout indice sur lequel ces Fonds ou titres sont basés. Les documents contractuels Fonds ou Compartiments contiennent une description plus détaillée de la relation limitée que MSCI entretient avec CPRAM et tout Fonds ou Compartiment concerné.

Ce document est basé sur des sources que CPRAM considère comme fiables au moment de la publication. Les données, opinions et analyses peuvent être modifiées sans préavis. CPRAM décline toute responsabilité, directe ou indirecte, pouvant découler de l'utilisation des informations contenues dans ce document. CPRAM ne peut en aucun cas être tenue responsable de toute décision ou investissement effectué sur la base des informations contenues dans ce document.

Date de diffusion : 25/09/2023

Document ID : XXXXXXX

VEUILLEZ VOUS RÉFÉRER AU PROSPECTUS ET AU DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS (DIC) DU FONDS AVANT DE PRENDRE TOUTE DÉCISION FINALE D'INVESTISSEMENT  
UN OPCVM N'OFFRE PAS DE GARANTIE DE RENDEMENT ET LES PERFORMANCES PASSÉES NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES PERFORMANCES FUTURES

**CPRAM**

CPR Asset Management, société de gestion de portefeuilles, agréée AMF sous le n°GP 01-056 en date du 21 décembre 2001 (Autorité des Marchés Financiers 17, place de la Bourse, 75082 Paris), SA au capital de 53 445 705 euros 399 392 141 RCS, 91-93, boulevard Pasteur, 75015 Paris.

[cpram.com](http://cpram.com)  
[info@cpr-asset-management](mailto:info@cpr-asset-management)  
[@cpr\\_am](https://twitter.com/cpr_am)